

9 informations communautaires Semaine du 13 février 2017



Sommaire :

- > Actions de la maison de l'emploi
- > Réservation de matériel d'animation par les associations
- > Des pontons aménagés au port de Lanildut avant cet été
- > Communication - Vent de nouveauté ! Un nouveau logo
- > Et ... action !
- > Donner au lieu de jeter...
- > Avis aux jeunes parents...
- > Composter ses déchets organiques
- > Campagne de piégeage du rat musqué et du ragondin : appel aux bénévoles

Retrouvez toutes les informations sur [www.pays-iroise.bzh/Toutes les actualités](http://www.pays-iroise.bzh/Toutes%20les%20actualités)



Pays d'Iroise Communauté
02.98.84.28.65 / accueil@ccpi.bzh
Zone de Kerdrioual
CS 10078
29290 Lanrivoaré

Actions de la maison de l'emploi

La saison dans les serres de tomates va reprendre (CDD de 6 à 9 mois, 35h/semaine du lundi au vendredi). Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact dès maintenant avec la maison de l'emploi.

Rail Emploi services : tous les jeudis de 10h à 12h sur RDV – 02 98 48 01 68.

Compétences clés : en Français (jeudi) ou en bureautique/numérique (lundi ou mardi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés.

Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Réservation de matériel d'animation par les associations

Toute demande de réservation de matériel doit être obligatoirement transmise avant le **vendredi 17 février 2017** soit sur notre site : <http://www.pays-iroise.bzh/vos-demarches-en-ligne/32610-je-remplis-mes-formulaires-en-ligne/33187-demande-de-prest-de-materiel-d-animation> ou en nous faisant parvenir le formulaire de demande de matériel téléchargeable sur : <http://www.pays-iroise.bzh/loisirs/vie-associative/32612-aides-materielles>

Elle devra nous être renvoyée par écrit (courrier, mail : service.technique@ccpi.bzh ou directement sur notre site) et toujours préalablement à l'événement auprès de la Direction des Opérations et de l'Exploitation. Chaque association devra mentionner un bénévole référent (avec ses coordonnées complètes), pour toute correspondance ultérieure.

Fin mars 2017, une commission d'attribution des matériels statuera sur les réservations effectives. Il convient donc que ces demandes parviennent à la CCPI **dans le délai imparti**.

Renseignements : Yveline Poullaouec : 02 98 84 39 42 / service.technique@ccpi.bzh

Des pontons aménagés au port de Lanildut avant cet été

Une enquête publique est lancée du 17 janvier au 17 février. Les personnes qui veulent faire part de leurs observations peuvent consulter le dossier en mairies de Lanildut, Plouarzel, Lampaul-Plouarzel ou à la CCPI.

Renseignements : Jacques Caouissin : 02 98 32 37 75 / jacques.caouissin@ccpi.bzh

Communication - Vent de nouveauté ! Un nouveau logo

Avec l'élargissement de ses compétences et des missions de plus en plus nombreuses, la Communauté avait besoin d'une nouvelle identité visuelle permettant d'asseoir ce dynamisme. En effet, le logo créé en 1992, ne permettait plus de véhiculer cette image.

Validé en fin d'année, le nouveau logo sera progressivement apposé sur l'ensemble des supports de communication et permettra ainsi de bien identifier l'institution.

Reprenant les grandes lignes de l'ancien visuel, cette réinterprétation moderne et contemporaine apporte une petite touche de vitalité !

Quatre déclinaisons ont également été créées afin de rendre plus lisibles les sites distants du siège et proposant des prestations aux habitants. Identifiable par un code couleur, vous y trouverez le tourisme, le nautisme, le port de l'Aber Ildut et la musique.

Un nouveau nom

Pour une communication plus fluide, Pays d'Iroise Communauté est le nom retenu pour cette nouvelle image.

Renseignements : Mylène Rebours : 02 98 32 37 76 / communication@ccpi.bzh

Et ... action !

Une douzaine d'agents a été filmée en situation de travail à différents endroits du territoire, sur le littoral et dans les terres, au sud et au nord de la CCPI.

L'objectif ? Rendre les activités de la Communauté plus lisibles et montrer qu'elle travaille au service de son territoire : du musicien intervenant dans les écoles en passant par les agents de la collecte des ordures ménagères ou encore par l'équipe entretenant les 320 km de sentiers.

Rendez-vous sur notre site Internet ainsi que sur notre chaîne YouTube pour découvrir la vidéo !

Renseignements : Mylène Rebours : 02 98 32 37 76 / communication@ccpi.bzh

Donner au lieu de jeter...

C'est possible avec ce dispositif en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences.

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : le samedi 18 février à Ploudalmézeau et le samedi 25 février à Plougonvelin. Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 17h) ou à la CCPI : 02 98 32 37 83 / michele.henot@ccpi.bzh

Avis aux jeunes parents...

La CCPI met à disposition, gratuitement et pendant un mois, un kit complet de couches lavables afin de permettre aux familles de tester ce système. Une subvention pour l'achat d'un kit de couches est également proposée (sous certaines conditions).

Réservation du kit et renseignements : Michèle Hénot : 02 98 32 37 83 / michele.henot@ccpi.bzh

Composter ses déchets organiques

La CCPI propose des composteurs à tarifs préférentiels en bois ou en plastique. Trois volumes sont disponibles (300/600/800 litres). Les modèles sont garantis 5 ans et sont vendus avec un bio-seau et une tige aérateur. Les composteurs sont disponibles à l'accueil de la CCPI situé à Lanrivoaré dans la zone artisanale de Kerdrioual (ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf 16h30 le vendredi).

Renseignements : Michèle Hénot : 02 98 32 37 83 / michele.henot@ccpi.bzh

Campagne de piégeage du rat musqué et du ragondin : appel aux bénévoles

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) organise la lutte collective contre le rat musqué et le ragondin.

La CCPI est le relais local d'un réseau de piégeurs bénévoles et fait appel à toute personne : chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, retraités... pour devenir piégeurs bénévoles.

Le piégeage se fait à l'aide de cages-pièges mises à disposition gratuitement et une prime de 3,00 € par animal est versée à chaque piégeur. La remise des cages et l'information des piégeurs volontaires aura lieu entre 11h30 et 13h00 le lundi 13 février à la CCPI - Zone de Kerdrioual à Lanrivoaré.

Renseignement : Aude MAHOT : 02 98 84 91 82 / aude.mahot@ccpi.bzh